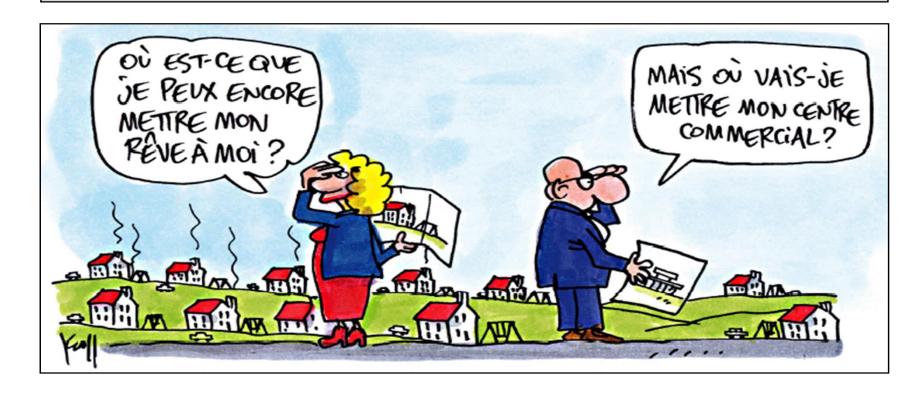
L'enjeu de l'échelle supra-communale dans l'action territoriale



J.-M. Halleux – Boussu-Les-Walcourt
Première matinée des élus du Bassin de vie de Charleroi
du 2 septembre 2017







Constat du rôle croissant de l'échelle supra-communale dans les pratiques de développement territorial





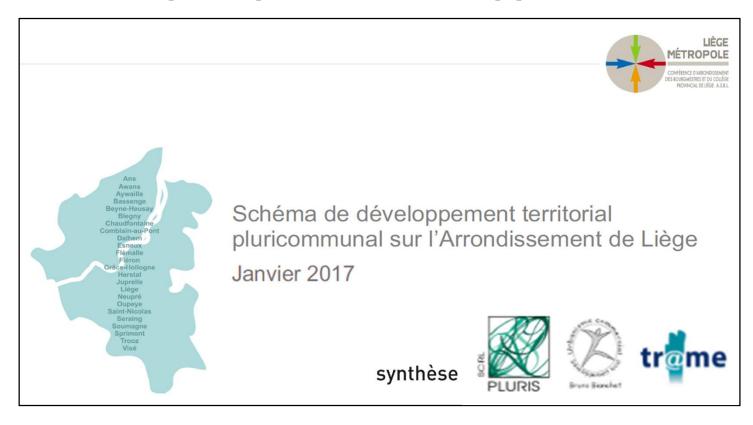
Constat du rôle croissant de l'échelle supra-communale dans les pratiques de développement territorial

Les SCOTs français

Situation au 1^{er} janvier 2015 : 448 SCOTs approuvés ou en projet ⇒ 25'137 communes pour 77 % de la population et 60 % du territoire (*Source* : C. Demazière et al., 2016)



Constat du rôle croissant de l'échelle supra-communale dans les pratiques de développement territorial









Constat du rôle croissant de l'échelle supra-communale dans les pratiques de développement territorial

Pourquoi ce rôle croissant?

- 1. Pour développer des projets communs ⇒ L'exemple du renforcement de l'attractivité économique
- 2. Pour adapter les régulations aux mobilités ⇒ L'exemple des mobilités résidentielles à l'échelle des bassins





Constat du rôle croissant de l'échelle supra-communale dans les pratiques de développement territorial

Pourquoi ce rôle croissant?

- 1. Pour développer des projets communs ⇒ L'exemple du renforcement de l'attractivité économique
- 2. Pour adapter les régulations aux mobilités ⇒ L'exemple des mobilités résidentielles à l'échelle des bassins

Structure de l'intervention

- 1. L'enjeu de la performance des territoires
- 2. Le projet commun de l'attractivité économique
- 3. Des régulations inadaptées aux mobilités
- 4. La nécessité des arbitrages et du volontarisme





Constat du rôle croissant de l'échelle supra-communale dans les pratiques de développement territorial

Pourquoi ce rôle croissant?

- 1. Pour développer des projets communs ⇒ L'exemple du renforcement de l'attractivité économique
- 2. Pour adapter les régulations aux mobilités ⇒ L'exemple des mobilités résidentielles à l'échelle des bassins

Structure de l'intervention

- 1. L'enjeu de la performance des territoires
- 2. Le projet commun de l'attractivité économique
- 3. Des régulations inadaptées aux mobilités
- 4. La nécessité des arbitrages et du volontarisme





Pourquoi faire de l'aménagement du territoire ? Pour améliorer les performances collectives des territoires

⇒ Performances vis-à-vis d'ambitions environnementales : réduction des émissions de gaz à effet de serre, préservation de la biodiversité...









Pourquoi faire de l'aménagement du territoire ? Pour améliorer les performances collectives des territoires

- ⇒ Performances vis-à-vis d'ambitions environnementales : réduction des émissions de gaz à effet de serre, préservation de la biodiversité...
- ⇒ Performances vis-à-vis d'ambitions économiques : rendre les territoires plus attractifs pour les investisseurs…









Pourquoi faire de l'aménagement du territoire ? Pour améliorer les performances collectives des territoires

- ⇒ Performances vis-à-vis d'ambitions environnementales : réduction des émissions de gaz à effet de serre, préservation de la biodiversité...
- ⇒ Performances vis-à-vis d'ambitions économiques : rendre les territoires plus attractifs pour les investisseurs…
- ⇒ Performances vis-à-vis d'ambitions sociales : limiter les ségrégations et la concentration spatiale des problèmes…



Pourquoi faire de l'aménagement du territoire ? Pour améliorer les performances collectives des territoires

- ⇒ Performances vis-à-vis d'ambitions environnementales : réduction des émissions de gaz à effet de serre, préservation de la biodiversité...
- ⇒ Performances vis-à-vis d'ambitions économiques : rendre les territoires plus attractifs pour les investisseurs...
- ⇒ Performances vis-à-vis d'ambitions sociales : limiter les ségrégations et la concentration spatiale des problèmes…
- Intervenir efficacement sur les territoires est nécessaire pour répondre aux grands défis en matière de développement





Constat du rôle croissant de l'échelle supra-communale dans les pratiques de développement territorial

Pourquoi ce rôle croissant?

- 1. Pour développer des projets communs ⇒ L'exemple du renforcement de l'attractivité économique
- 2. Pour adapter les régulations aux mobilités ⇒ L'exemple des mobilités résidentielles à l'échelle des bassins

Structure de l'intervention

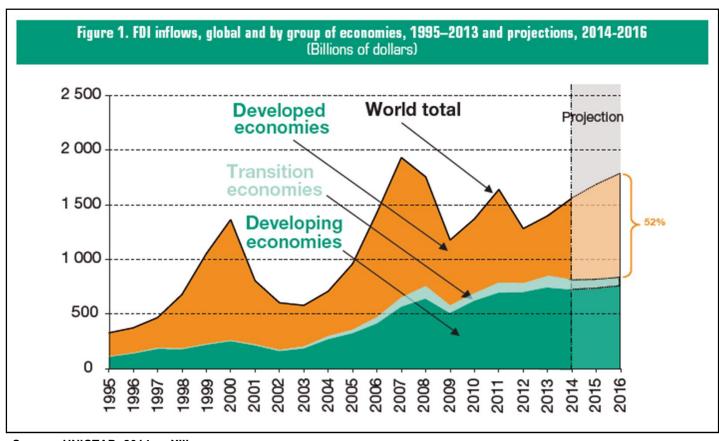
- 1. L'enjeu de la performance des territoires
- 2. Le projet commun de l'attractivité économique
- 3. Des régulations inadaptées aux mobilités
- 4. La nécessité des arbitrages et du volontarisme





La mondialisation économique

• Croissance des échanges et montée en puissance des investissements directs étrangers (IDE) : développer les flux et maintenir les stocks











La mondialisation économique

- Croissance des échanges et montée en puissance des investissements directs étrangers (IDE) : développer les flux et maintenir les stocks
- Métropolisation : rôle croissant des grandes villes dans l'économie

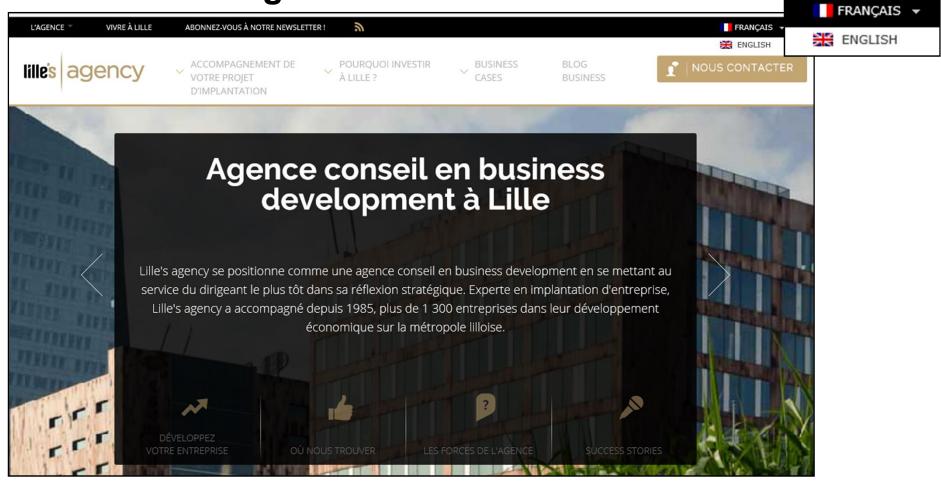








Des politiques d'attractivité à mener en commun à l'échelle des régions urbaines



Source : http://www.lillesagency.com/ (consulté en août 2017)







Des politiques d'attractivité à mener en commun à l'échelle des régions urbaines





Source: http://www.dunkerquepromotion.org/nl/ (consulté en août 2017)

Ville de Dunkerque : ± 90'000 hab.

Communauté urbaine de Dunkerque : ± 265'000 hab.







Constat du rôle croissant de l'échelle supra-communale dans les pratiques de développement territorial

Pourquoi ce rôle croissant?

- 1. Pour développer des projets communs ⇒ L'exemple du renforcement de l'attractivité économique
- 2. Pour adapter les régulations aux mobilités ⇒ L'exemple des mobilités résidentielles à l'échelle des bassins

Structure de l'intervention

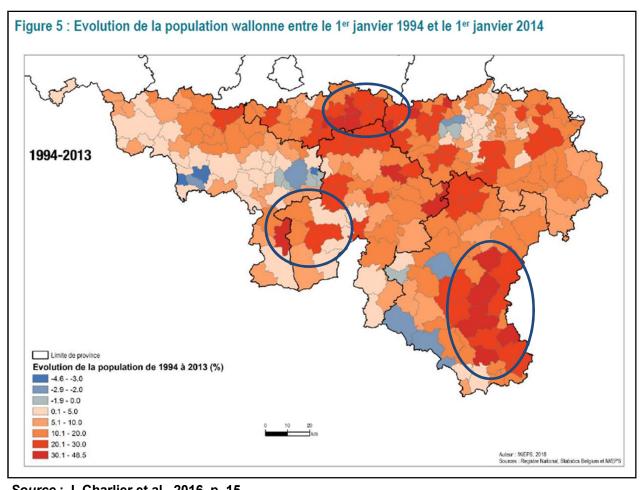
- 1. L'enjeu de la performance des territoires
- 2. Le projet commun de l'attractivité économique
- 3. Des régulations inadaptées aux mobilités
- 4. La nécessité des arbitrages et du volontarisme





3. Des régulations inadaptées aux mobilités

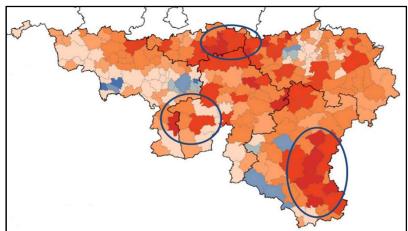
Les mobilités résidentielles : l'échelle communale n'est pas pertinente



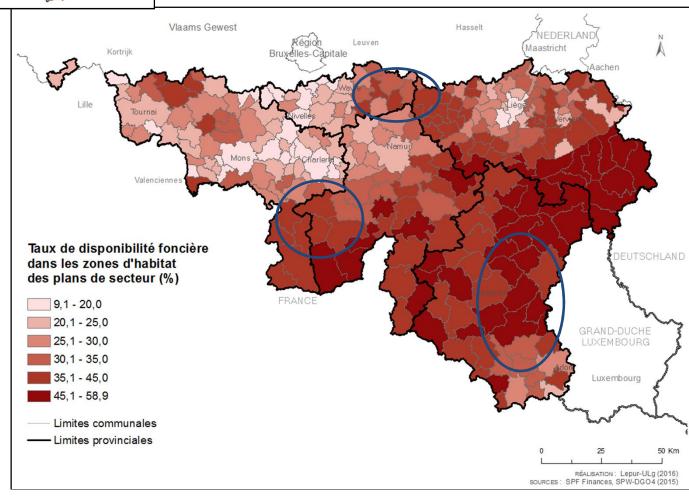
Source : J. Charlier et al., 2016, p. 15.

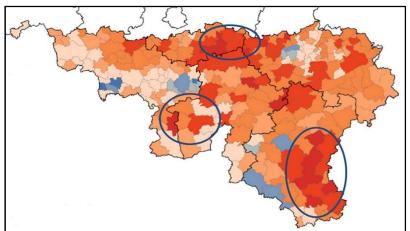
Des comportements à deux échelles

- 1. À l'échelle de la Wallonie : peuplement des bassins les plus dynamiques Mobilités
 - résidentielles en fonction des emplois
- 2. À l'échelle des bassins : peuplement des communes aux fortes disponibilités foncières Migrations en
 - fonction des contraintes des marchés

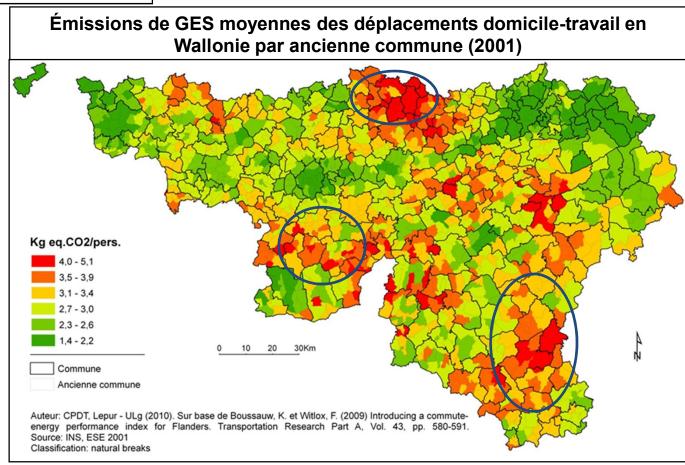


Cause des mobilités résidentielles : la disponibilité en zones d'habitat





Conséquence des mobilités résidentielles : de longs déplacements de travail



Source: S. Dujardin et al., 2010.

Constat du rôle croissant de l'échelle supra-communale dans les pratiques de développement territorial

Pourquoi ce rôle croissant?

- 1. Pour développer des projets communs ⇒ L'exemple du renforcement de l'attractivité économique
- 2. Pour adapter les régulations aux mobilités ⇒ L'exemple des mobilités résidentielles à l'échelle des bassins

Structure de l'intervention

- 1. L'enjeu de la performance des territoires
- 2. Le projet commun de l'attractivité économique
- 3. Des régulations communes adaptées aux mobilités
- 4. La nécessité des arbitrages et du volontarisme





4. Des arbitrages et du volontarisme

L'exemple de la démarche du schéma de développement territorial sur l'Arrondissement de Liège



Comité d'accompagnement

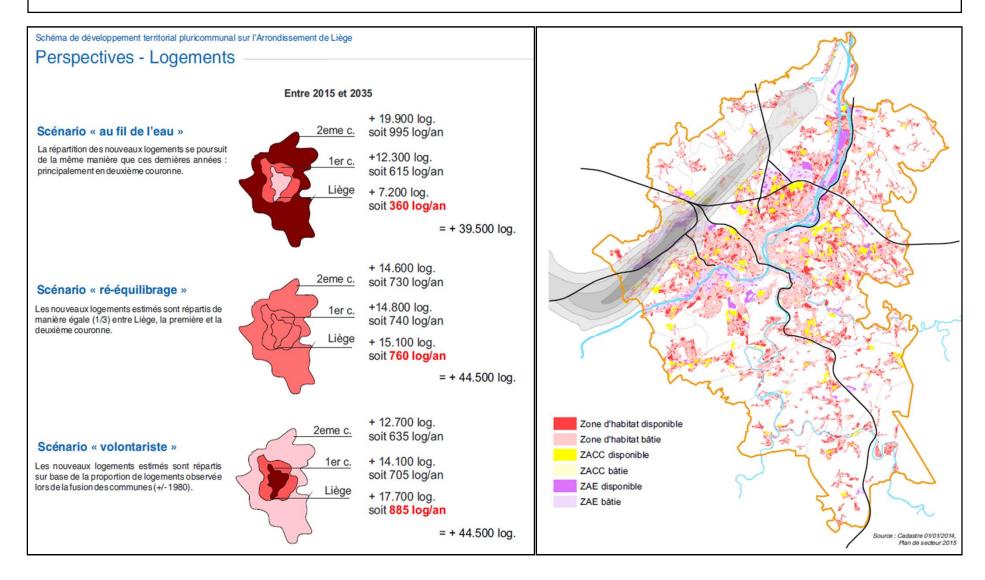
- 24 bourgmestres de l'Arrondissement.
- Président et Vice-présidente du Collège Provincial.







Les mobilités résidentielles et la disponibilité foncière à l'échelle de l'Arrondissement









Croissance des déplacements et rôle de la voiture

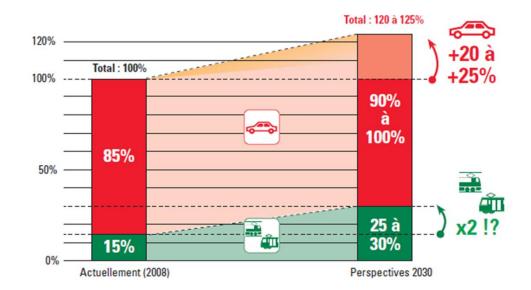
La demande est toujours à la hausse, même en considérant le scénario volontariste des zones d'enjeux :

Malgré des hypothèses de ralentissement de la croissance de la mobilité individuelle, + 20 à + 25% de déplacements de personnes attendus d'ici à 2030 (voir rapports 1 et 2 du PUM)



 + 20 à + 25 % de voitures à long terme, même en considérant des hypothèses de croissance très optimistes des flux de transports en commun

La part modale des transports en commun croît, mais pas suffisamment :





- Même si les TC atteignent l'objectif, déjà ambitieux, de doubler leur fréquentation, les flux automobiles et donc les problèmes de saturation continueront à croître, de manière sensible!
- La valorisation du rail et le réseau tram absorberont une grande part de la croissance, mais :
 - leur part se focalisera sur les liaisons radiales en relation avec le cœur de l'agglomération
 - les échanges entre le Sud de l'agglomération (habitat essentiellement) et le Nord (emploi essentiellement) doivent être améliorés

Les transports en commun ne pourront pas assumer seuls les augmentations attendues











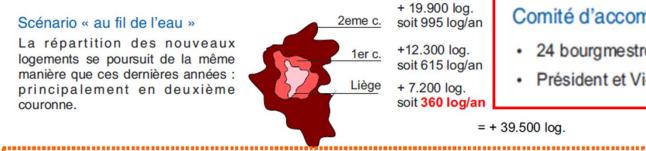
9638_80-f5_1_1-na-1-29.09.09 / sn

Rappel des perspectives « logements »

Entre 2015 et 2035

Scénario « au fil de l'eau »

La répartition des nouveaux logements se poursuit de la même manière que ces dernières années : principalement en deuxième couronne.



- + 19.900 log. soit 995 log/an
- +12.300 log. soit 615 log/an
- + 7.200 log. soit 360 log/an

Comité d'accompagnement

- 24 bourgmestres de l'Arrondissement.
- Président et Vice-présidente du Collège Provincial.

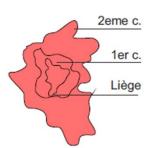
Scénario

retenu

 $= +39.500 \log_{10}$

Scénario « ré-équilibrage »

Les nouveaux logements estimés sont répartis de manière égale (1/3) entre Liège, la première et la deuxième couronne.

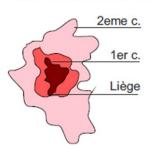


- + 14.600 log. soit 730 log/an
- +14.800 log. soit 740 log/an
- + 15.100 log. soit 760 log/an

 $= +44.500 \log_{10}$

Scénario « volontariste »

Les nouveaux logements estimés sont répartis sur base de la proportion de logements observée lors de la fusion des communes (+/- 1980).



- + 12.700 log. soit 635 log/an
- + 14.100 log. soit 705 log/an
- + 17.700 log. soit 885 log/an

 $= +44.500 \log_{10}$







4. Des arbitrages et du volontarisme

Le scénario du « ré-équilibrage » va-t-il être appliqué par les acteurs locaux ?

Le respect des arbitrages

Les communes périphériques vont-elles accepter de freiner leur développement résidentiel et commercial ?

L'exemple de la Commune de Dalhem : de 66 à 9 logements par an !

La mise en œuvre d'une politique volontariste

Les communes centrales vont-elles dynamiser leur développement ?

L'exemple de la Ville de Liège : de 337 à 750 logements par an !

⇒ Attention aux effets pervers !



Rappel des perspectives « Commerces » Scénario « fil de l'eau » Scénario volontariste En 2035 En 2035 D'ici 20 ans, si même moyenne appliquée, il y aura un Si on veut maintenir l'offre à son niveau actuel : 4.373 m² développement de plus de 600.000m² de surfaces supplémentaires par an sur l'arrondissement sont suffisants. Soit, d'ici 20 ans, un développement de 87.000m² de surfaces commerciales. commerciales. Pôle commercial Pôle commercial Cora Rocourt x7 Cora Rocourt x1 Cora Rocourt Cora Rocourt Cora Rocourt Cora Rocourt 85.000 m² 85.000 m² 85.000 m² 85.000 m² Cora Rocourt Cora Rocourt Cora Rocourt 85.000 m² 85.000 m² 85.000 m² Cora Rocourt Scénario retenu 85.000 m²







En conclusion

Constat de départ

Rôle croissant de l'échelle supra-communale dans les pratiques de développement territorial

Le rôle du développement territorial

Dynamiser les pratiques de l'aménagement est nécessaire face aux grands défis en matière de développement

Le rôle croissant de l'échelle supra-communale

- 1. Pour développer des projets communs
- 2. Pour adapter les régulations aux mobilités

La mise en pratique par les acteurs locaux

Les communes périphériques vont-elles accepter et respecter les arbitrages ?

Les communes centrales vont-elles être capables de dynamiser leur développement ?





Références citées

- Charlier J., Debuisson M., Duprez J.-P. et Reginster I., 2016, *Mouvements résidentiels en Wallonie (1994-2014) : analyses des migrations intercommunales et construction de bassins résidentiels*. Working Paper de l'IWEPS 21. Namur, IWEPS.
- Demazière C., Douay N. et Serrano J., 2016, « Léviathan ou Picrochole ? La planification spatiale en France, entre vision stratégique et dépendance aux formes du pouvoir local. Un éclairage à partir des schémas de cohérence territoriale », Revue international d'Urbanisme, n°2.
- Dujardin S., Labeeuw F.-L., Melin E. et Teller J., 2010, « Structuration du territoire pour répondre aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre », La dimension territoriale des politiques énergétiques et de réduction des gaz à effet de serre, Colloque CPDT des 8 et 9 novembre 2010.
- Service Public de Wallonie Département de la stratégie de la mobilité, 2010, *Plan Urbain de Mobilité PUM de Liège*.
- UNICTAD, 2014, World Investment Report 2014.





L'enjeu de l'échelle supra-communale dans l'action territoriale



Merci pour votre attention

J.-M. Halleux – Boussu-Les-Walcourt
Première matinée des élus du Bassin de vie de Charleroi
du 2 septembre 2017





